Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 056-215600982-20251218-2025_07_22-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU 18 DECEMBRE 2025

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Arrondissement de LORIENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
PARTENARIAT ENTRE LE LYCEE JEAN MACE ET LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL POUR L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE – TARIFICATION 2025/2026

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 18 DECEMBRE 2025

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 30

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
Mme MORELLEC. M. LE BLE. Mme DUMONT. M. PERON. Mme LE MOEL-RAFLIK. M. JUMEAU. Mme PEYRE. M. JESTIN. Mme SORET-CELLE. M. LE GUENNEC. Mme BONDON. M. GARAUD. Mme LE BOEDEC. Mme LE GAL. Mme DUVAL. Mme RIOU. M. COQUELIN. Mme BUSSENEAU. Mme HEMON. M. LEBLOND. M. ALLENO. Mme LE BORGNIC. M. FLEGEAU. Mme MAHO. M. SCHEUER. M. CHAMBELLAND. Mme GALAND. Mme LE COZ. M. HENAFF.

Absents excusés :
M. MEGEL
M. LEGEAY donne pouvoir à Mme LE MOEL-RAFLIK
M. CILANE donne pouvoir à M. COQUELIN
Mme LE HUEC donne pouvoir à M. JUMEAU
Mme LOPEZ-LE GOFF donne pouvoir à Mme PEYRE
Mme HEMON donne pouvoir à Mme LE GAL jusqu'à 18h11
M. CHAMBELLAND donne pouvoir à Mme MORELLEC jusqu'à 18h37

Mme DUVAL est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de Mme LE MOEL RAFLIK

Un projet de partenariat théâtre avec le lycée Jean Macé a été mis en œuvre dès la rentrée 2025/26. Ce partenariat a pour objet de rechercher une complémentarité et une cohérence des enseignements dispensés dans chacun des deux établissements, afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de bénéficier d'un double cursus d'une grande richesse, unique sur le territoire, et leur ouvrant des perspectives de professionnalisation. Au- delà, ce partenariat traduit la volonté de la Ville et du Lycée d'unir leur proposition en matière de théâtre au service des deux institutions et de la culture.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 056-215600982-20251218-2025_07_22-DE

Après deux ateliers proposés aux élèves intéressés par la proposition, 14 élèves ont fait part de leur souhait de s'inscrire sur le cycle 1 proposé par le conservatoire, en partenariat avec le Lycée Jean Macé (sur 14 places disponibles).

Il convient dès lors de fixer le tarif de ce cursus. Il est proposé d'opérer une facturation sur la base d'un prix unique assis sur le quotient familial des usagers (même modalités de détermination du quotient et même taux d'effort que pour le conservatoire sur cette discipline).

La tarification proposée pour 2025-2026, égale à la participation demandée aux élèves inscrits uniquement au conservatoire sur un cycle diplômant, serait la suivante :

Tarif minimum	Tarif maximum
38,86 €	194,33 €

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Culturelle réunie le 18 novembre 2025,

Considérant le besoin d'une tarification spécifique pour permettre la participation des élèves du lycée Jean Macé à un double cursus théâtre au conservatoire municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : VALIDE l'ajout d'un tarif annuel spécifique pour la participation des élèves du lycée Jean Macé à un double cursus théâtre, au conservatoire municipal.

Article 2 : FIXE la tarification du double cursus théâtre pour les élèves du lycée Jean Macé à compter de 2025/2026 selon les montants énoncés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)